



Fideliance

## **ASSOCIATION TERATEC**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 modifiée par le décret du 16 août 1901

Campus TERATEC 2 rue de la Piquetterie  
91680 – BRUYERES LE CHATEL

Siren 507 429 728

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

#### **Juris Consultants – Société de Commissariat aux Comptes**

3 avenue du Général de Gaulle – Zac du Long Rayage – 91090 LISSES – Tél. : +33 (0)1 60 89 87 50 – Mail : [contact-ae@crowe-fideliance.fr](mailto:contact-ae@crowe-fideliance.fr)

*Société inscrite auprès de la compagnie Régionale de Paris.*

*SASU au capital de 40 000 € - 323 858 621 RCS Evry – SIRET 323 858 621 00010 – APE 6920Z*

*TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR13 323 858 621*

Fideliance est un membre indépendant de Crowe Global. Chaque cabinet membre est une entité commerciale indépendante.

A l'Assemblée générale de l'Association TERATEC,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TERATEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 14 mars 2024.

### **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lisses, le 14 mars 2024

Le Commissaire aux comptes  
**JURIS CONSULTANTS**  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Jonathan MARION**  
Associé Signataire

DocuSigned by:  
*Jonathan MARION*  
CE97165148A847E...

**ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Bilan Actif

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	12 980	12 619	362	2 075
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 287		3 287	3 160
<b>TOTAL I</b>	<b>16 267</b>	<b>12 619</b>	<b>3 648</b>	<b>5 235</b>
Comptes de liaison				
<b>II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	45 405	3 000	42 405	70 598
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 339 320		1 339 320	40 196
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	556 983		556 983	441 392
Charges constatées d'avance	18 863		18 863	11 297
<b>TOTAL III</b>	<b>1 960 571</b>	<b>3 000</b>	<b>1 957 571</b>	<b>563 483</b>
Frais d'émission des emprunts				
<b>IV</b>				
Primes de remboursement des obligations				
<b>V</b>				
Ecarts de conversion actif				
<b>VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 976 838</b>	<b>15 619</b>	<b>1 961 220</b>	<b>568 718</b>

# Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	393 182	393 182
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-131 572	-178 401
Excédent ou déficit de l'exercice	21 516	46 830
<b>Situation nette</b>	<b>283 126</b>	<b>261 610</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>283 126</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	<b>261 610</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL IV</b>	
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 044	47 938
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	118 404	124 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 112	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 485 534	134 635
	<b>TOTAL V</b>	<b>307 107</b>
Ecarts de conversion passif	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 961 220</b>	<b>568 718</b>

# Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	164 671	427 421
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	570 659	503 347
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		59 245
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	218 988	172 542
	<b>TOTAL I</b>	<b>1 162 556</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	383 523	618 707
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	29 126	16 827
Salaires et traitements	352 807	325 206
Charges sociales	163 047	152 029
Dotations aux amortissements et dépréciations	4 713	2 740
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	15	251
	<b>TOTAL II</b>	<b>1 115 759</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>21 087</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	428	33
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL III</b>	<b>33</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL IV</b>	
	<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>33</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>46 830</b>

# Compte de résultat (Suite)

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL V</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>TOTAL VI</b>	
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>954 747</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>933 231</b>
	<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>21 516</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	<b>TOTAL</b>	
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	<b>TOTAL</b>	

# Règles et méthodes comptables

## Présentation de l'association

L'association TERATEC a été créée par les entreprises adhérentes l'année de création pour assurer la promotion et mener les actions d'animations dans le domaine de la simulation et du calcul haute performance au niveau national et international auprès des acteurs du monde industriel et du monde académique.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 961 220 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 21 516 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Faits caractéristiques

L'association TERATEC est une association loi 1901 qui a pour but de mener des actions d'animations, de proposer et participer au montage de projets dans le domaine de la simulation numérique et du calcul haute performance.

Teratec participe activement aux initiatives destinées à renforcer la maîtrise industrielle dans le secteur du HPC et de la simulation numérique, maîtrise fondamentale pour la compétitivité et la capacité d'innovation en Europe.

Des actions "EXCELLERAT2", "EUROMASTER", "FF4"... ont été engagées et seront réalisées suivant des conventions pluriannuelles signées avec l'Etat et l'Union Européenne...

L'association organise chaque année un forum regroupant les meilleurs experts internationaux de la simulation et du HPC. Cet événement illustre le dynamisme technologique et industriel du HPC et le rôle important que joue la France dans ce domaine. Cette activité est sous-traitée à partir de 2023 à un prestataire. L'association perçoit une participation.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Agencements et aménagements 10 à 20 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 ans,
- Mobilier 4 à 5 ans,

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Régime fiscal

Sur l'exercice 2016, l'association a déposé un rescrit fiscal afin de s'assurer de la fiscalité de certaines activités de l'association. Elle a obtenu le retour de ce rescrit par l'administration fiscale qui a validé que les conventions sur les projets n'entraient pas dans le champ de la TVA.

Suite à ce rescrit, une sectorisation des activités de l'association a été réalisée à partir des comptes 2017, afin de distinguer la partie fiscalisée et la partie non fiscalisée.

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. La répartition du compte de résultat relatif à ces opérations fait l'objet du tableau particulier ci-joint :

	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Produits	68 671	882 659
Résultat avant impôts	- 97 027	118 543
Impôt sur les sociétés		
Résultat net	- 97 027	118 543

## Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes concernant sa mission légale figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 3 700 €.

## Engagements de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la clôture de l'exercice selon la méthode rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.17%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 3 404 euros.

## Points marquants

L'activité concernant le Forum a été reprise par un prestataire. L'association perçoit une participation sur l'activité réalisée.

# Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Générales, agencements et aménagements divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	12 980			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>				
		12 980		
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 160	127	
<b>TOTAL</b>				
		3 160	127	
<b>TOTAL GENERAL</b>				
		16 140	127	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers				
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			12 980	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>				
			12 980	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 287	
<b>TOTAL</b>				
			3 287	
<b>TOTAL GENERAL</b>				
			16 267	

# Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice		Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice	
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriel						
Installations générales, agencements et aménagements divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL</b>		<b>10 906</b>	<b>1 713</b>		<b>12 619</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>10 906</b>	<b>1 713</b>		<b>12 619</b>	
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises		Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
<b>TOTAL</b>						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL</b>						
Frais d'acq. de titres de particip.						
<b>TOTAL GENERAL</b>						
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>		<b>REPRISES NON VENTILEES</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

# Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 287		3 287
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux	3 000	3 000	
Clients, usagers et comptes rattachés	42 405	42 405	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	14 380	14 380	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	1 322 012	1 322 012	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	2 928	2 928	
Charges constatées d'avance	18 863	18 863	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 406 875</b>	<b>1 403 588</b>
			<b>3 287</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

# Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	57 044	57 044		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	39 610	39 610		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	53 387	53 387		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 797	10 797		
Autres impôts, taxes et assimilés	14 610	14 610		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	17 112	17 112		
Produits constatés d'avance	1 485 534	1 485 534		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 678 094</b>	<b>1 678 094</b>	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

# Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	393 182				393 182
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-178 401	46 830			-131 572
Excédent ou déficit de l'exercice	46 830	-46 830	21 516		21 516
<b>Situation nette</b>	<b>261 610</b>		<b>21 516</b>		<b>283 126</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
<b>TOTAL</b>	<b>261 610</b>		<b>21 516</b>		<b>283 126</b>



# Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
	<b>TOTAL</b>	<b>5</b>

# Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 698	25 646
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	61 775	72 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 000	
Instruments de trésorerie		
<b>TOTAL</b>	<b>87 473</b>	<b>98 511</b>

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice clos le 31/12/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		

# Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation	1 485 534	134 635
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>1 485 534</b>	<b>134 635</b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation	18 863	11 297
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>18 863</b>	<b>11 297</b>